

20 oct 2016 -13:31

Appartient à [Conseil des ministres du 20 octobre 2016](#)

Deuxième partie du programme 2016 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de nouveaux prêts d'Etat qui ont reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit des prêts suivants :

- un prêt d'État délié d'un montant de 8 millions d'euros en faveur de Madagascar pour le financement d'un projet d'installation de trois centrales à énergie solaire d'une capacité totale de 5MW
- un prêt d'État délié d'un montant de 6.494.000 euros en faveur de la Guinée pour le financement d'un projet d'approvisionnement rural en eau potable dans 120 villages isolés

Le Conseil des ministres a également pris note de la suspension d'un prêt d'État d'un montant de 4.934.350 euros accordé au Vietnam, pour le financement de la livraison et de l'installation de moteurs au diesel sur des locomotives.

Enfin, le Conseil des ministres a pris note du programme des prêts d'État des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'État pour l'année 2016.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Service de presse de M. Alexander De Croo, Vice-Premier
ministre et ministre de la Coopération au développement, de
l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 61
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.decroo.belgium.be>

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>